



CONCERTATION PRÉALABLE

LA SOIE <> GARE DE VÉNISSIEUX

# Forum Final Concertation préalable tramway T8

*9 octobre 2025*

Construisons ensemble le tramway **T8** !



Suivez l'actu !  
[sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)



# Bienvenue !

## Quelques règles avant de commencer



**Votre micro est coupé par défaut**  
pendant les temps de présentation

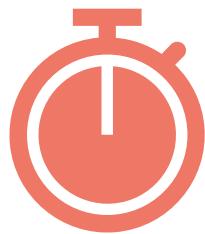


**Utilisez l'espace de Questions/Réponses**  
pour poser des questions durant les interventions



**Un temps d'échange vous sera proposé  
à partir de l'espace Questions/Réponses**  
Toutes les questions et avis seront intéressants à  
partager !

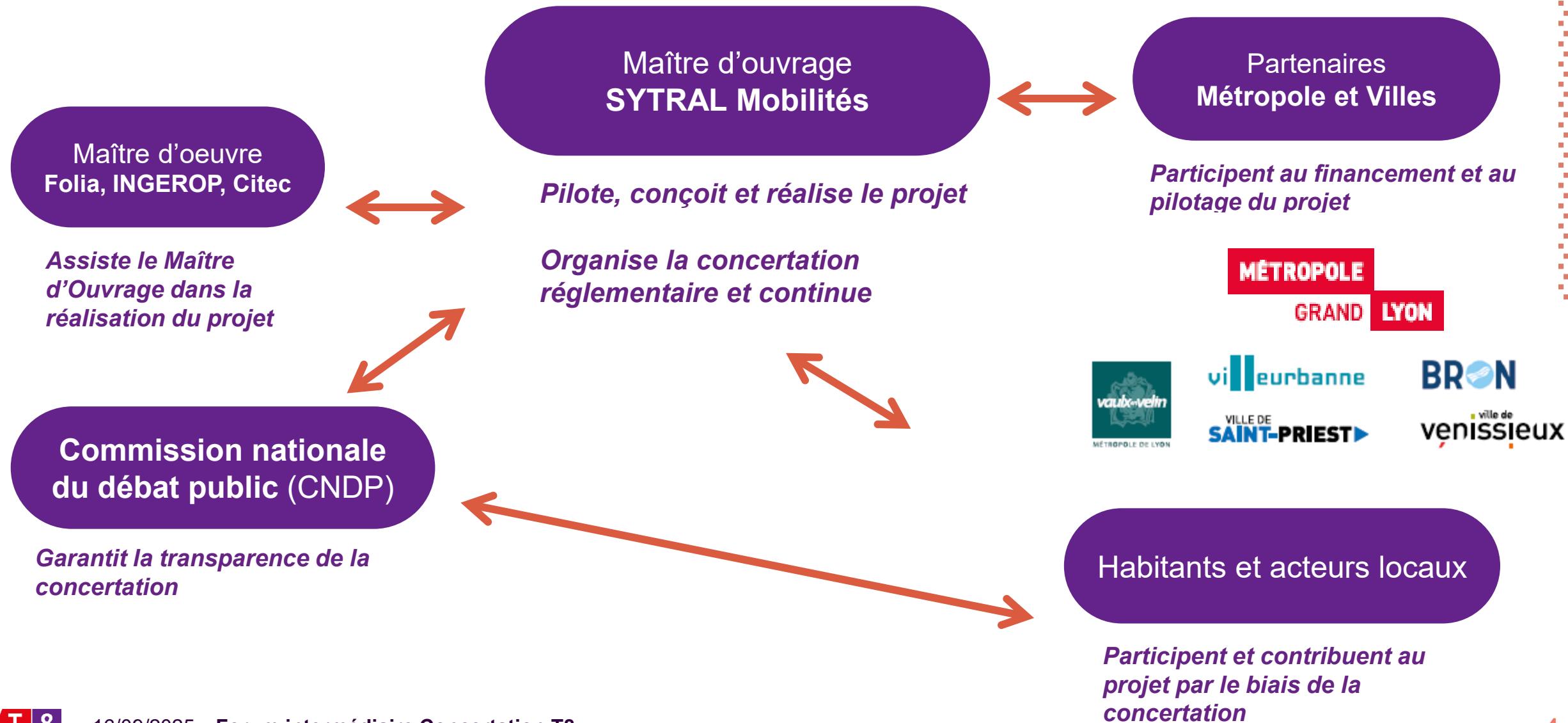
# Déroulé de la soirée



- 1. Introduction**
- 2. Le retour des garants de la CNDP sur la phase de concertation préalable**
- 3. Point d'actualité du projet et premières observations sur la concertation préalable**
- 4. Temps de questions-réponses**
- 5. Conclusion**

*Fin à 20h30*

# Les acteurs du projet



# Introduction Béatrice VESSILLER

Vice-présidente de SYTRAL Mobilités

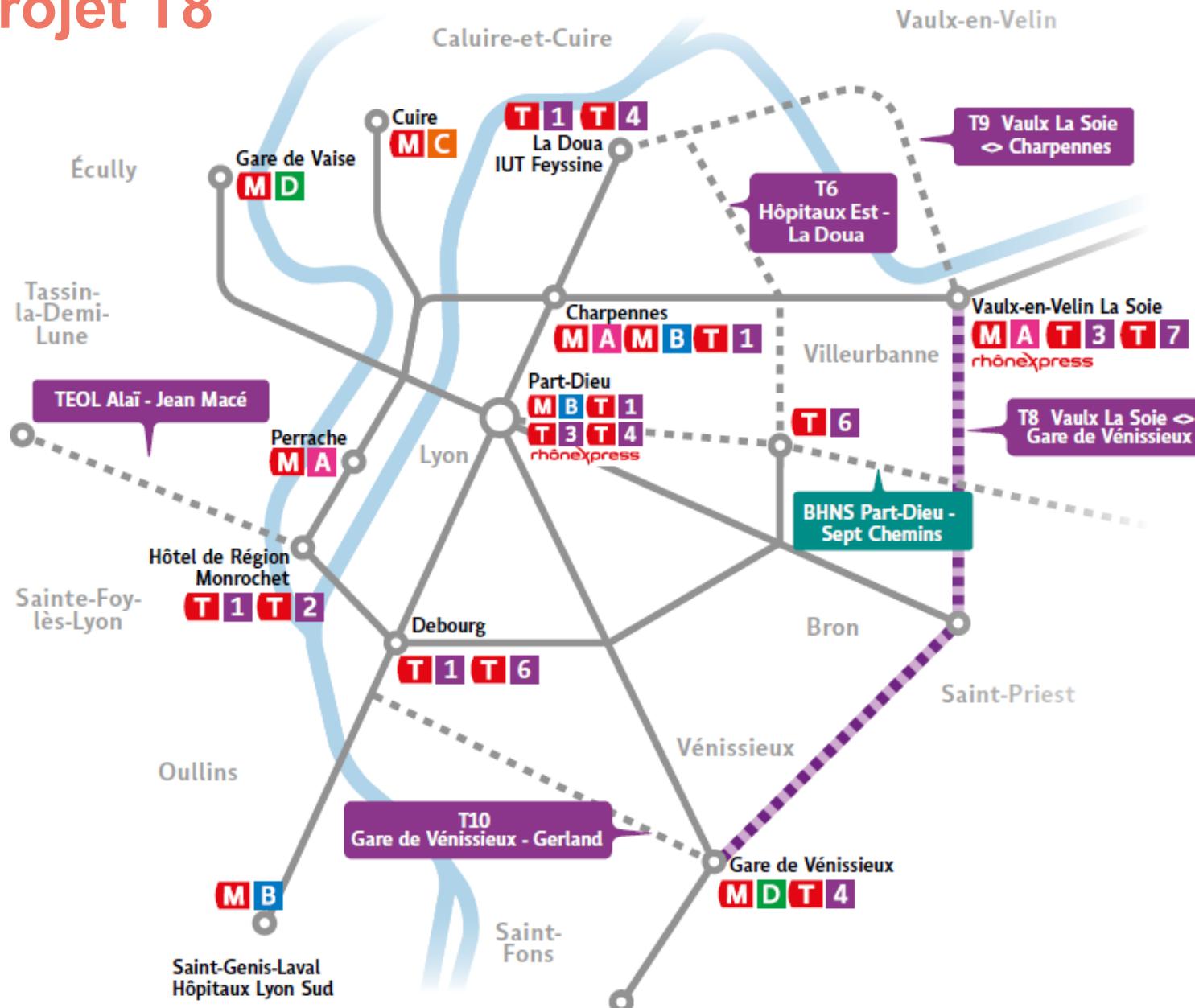


Suivez l'actu !

[sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)

**SYTRAL**  
MOBILITÉS

# Rappel du projet T8



PRÈS DE 30 000 HABITANTS POTENTIELS DESSERVIS

25 000 EMPLOIS POTENTIELS DESSERVIS

16 000 ÉTUDIANTS





# Le retour des garants de la CNDP sur la phase de concertation préalable

Valérie DEJOUR et Jean-Luc CAMPAGNE  
Garants de la Commission Nationale du Débat Public

# La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?



## AUTORITÉ

*Habilité à prendre des décisions en son nom propre*



## ADMINISTRATIVE

*Institution publique*



## INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique*



# Les 6 principes de la CNDP



## INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



## NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



## TRANSPARENCE

Sur son travail,  
et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



## ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



## ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids,  
peu importe leur auteur



## INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

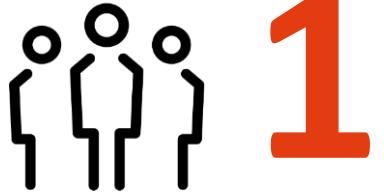
## Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* ”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

« MA PAROLE A DU POUVOIR »

# La concertation préalable : et après ?



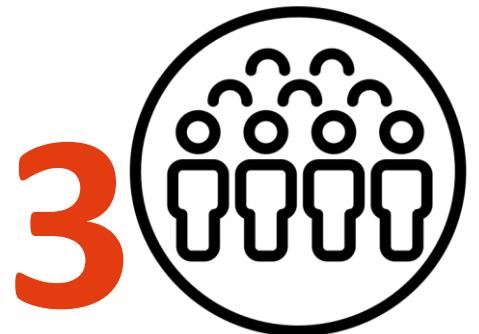
1

Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



2

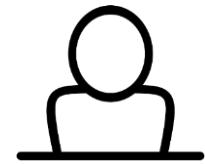
Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



3

La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse

4



Created by Jacharye  
from Noun Project

Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

# Nos observations sur la concertation préalable

## **Sur le dispositif d'information et de participation et son déroulement :**

- Une diversité de modalités qui permettent de toucher une diversité de publics = une exigence CNDP
- Des temps de concertations sur tout le tracé, y compris en allant à la rencontre des publics/habitants
- Une logique de progression du dispositif de concertation

## **Sur les sujets abordés par le public :**

- Des remontées de préoccupations à court terme et à moyen terme, notamment :
  - Lien entre BHSN et T8,
  - Adaptation du tracé secteur sud,
  - Impact du projet sur la circulation, le stationnement, l'accessibilité (en phase de fonctionnement et en phase de travaux),
  - Problématiques d'insertion dans certains secteurs (rues Poudrette, Pierre Brossolette), attentes pour le cadre de vie (place Jean Moulin par exemple),
  - Questions de la part des commerces « qui vivent sur place » : accessibilité, stationnement, livraisons,
  - Sécurité : des cyclistes, piétons,
  - Inquiétudes de certains industriels et acteurs économiques notamment vers la Soie (impacts sur leur devenir, leur développement, la circulation, le foncier, l'accessibilité...), ...

# Nos observations sur la concertation préalable

## **Sur le dispositif d'information et de participation (suite) :**

- Une mobilisation utile de l'expérience des usagers, de la connaissance vécue du territoire avec des besoins exprimés, par exemple en termes :
  - de sécurité,
  - d'insertion et d'aménagements, de limitation des nuisances (bruit),
  - d'accessibilité des riverains et commerces,
  - de réorganisation du réseau de bus, des besoins de connexion (vers d'autres lignes ou équipements structurants), ...
- Des propositions parfois très concrètes de la part des publics comme sur :
  - le tracé,
  - le positionnement des stations,
  - l'aménagement des pistes cyclables comme de véritables voies de mobilité, ...

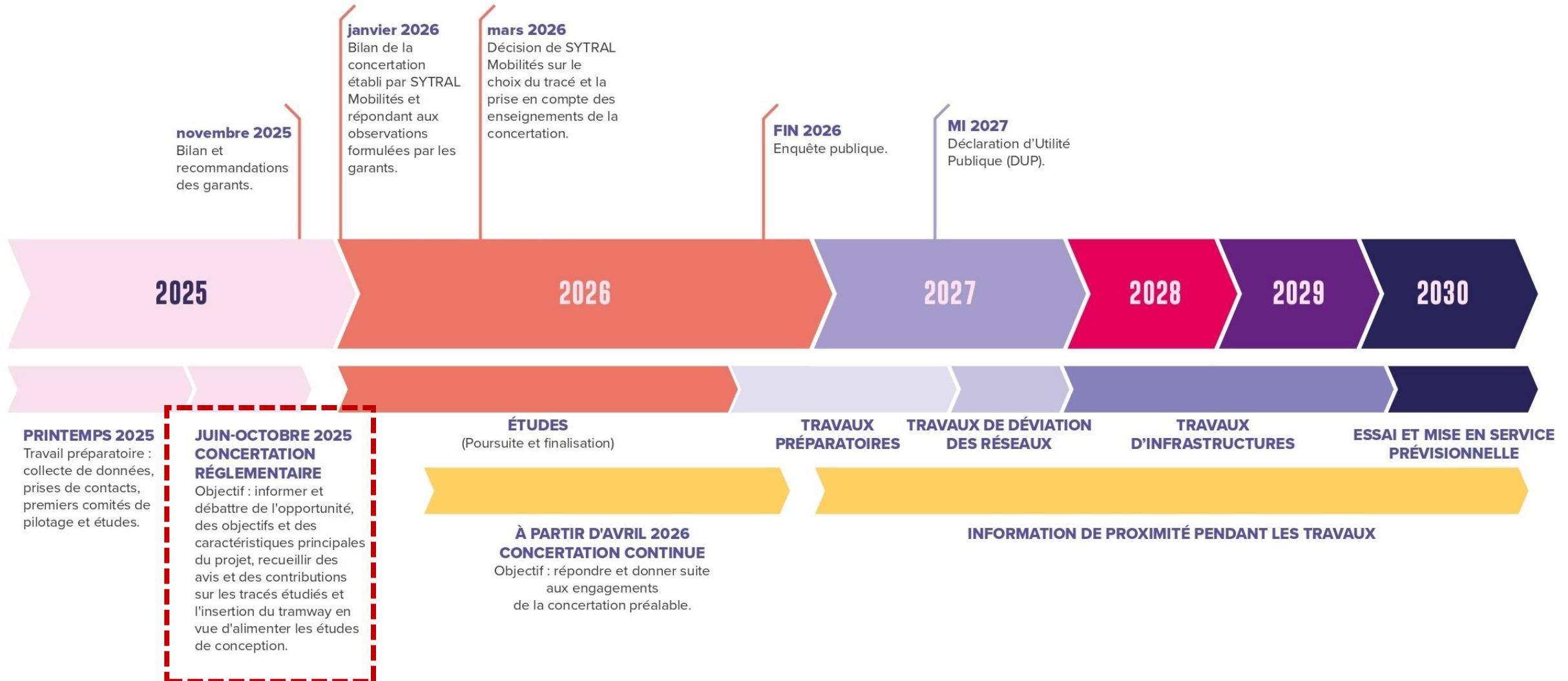
## **Sur le déroulement de la concertation préalable :**

- Un climat relativement serein
- Un intérêt des publics, des questions, des échanges
- Une posture d'écoute et une attention du Sytral pour répondre dès que possible à certaines questions (notamment pendant le forum intermédiaire) : un projet qui se nourrit chemin-faisant
- Une implication de l'équipe technique du Sytral aux côtés de l'équipe en charge de la concertation pour répondre au plus près aux questions, préoccupations...

# Point d'actualité du projet et premières observations sur la concertation préalable

Alice Müller, Cheffe de projet

# Calendrier prévisionnel du projet



# Les échanges sur l'opportunité du projet

AMO Concertation de SYTRAL Mobilités

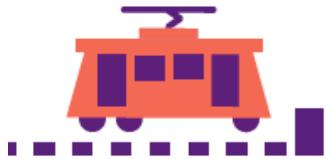


Suivez l'actu !

[sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)

**SYTRAL**  
MOBILITÉS

# La perception du projet



## Une amélioration de l'offre de transports collectifs dans l'Est de la Métropole

- **Une nouvelle desserte** des pôles d'emplois et de formation, mais aussi des équipements de loisirs
- **Une liaison directe, fiable et performante** en durée de parcours



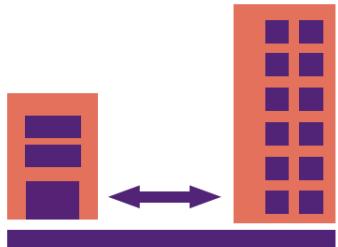
Autre tracé possible sur la partie sud ?

Articulation entre les projets T8 et BHNS ?

Une ligne T8 ou l'allongement des lignes T9 et T10 ?

Quelle réorganisation des lignes de bus ?

# La perception du projet



Un projet perçu comme une opportunité d'amélioration du cadre de vie

## Demande d'espaces publics

- **plus agréables** : réaménagement, végétalisation, mobilier, ombre...
- **plus sûrs pour les piétons et les cyclistes**



Impacts fonciers sur les propriétés au regard de l'étroitesse de certaines rues

Impacts sur la circulation et sur le stationnement

Impact sur les arbres d'alignement

Impacts sur les commerces

# La perception du projet

## Travaux

- Accompagnement et d'information en phase travaux riverains et commerçants



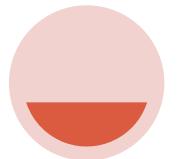
**Nuisances et  
dommages potentiels  
sur les bâtiments**

**Modification des  
circulations**

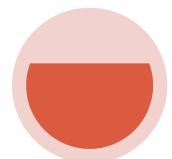
**Gestion des ordures  
ménagères**

**Accessibilité**

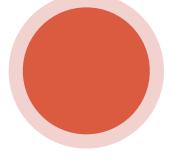
# Calendrier prévisionnel des études



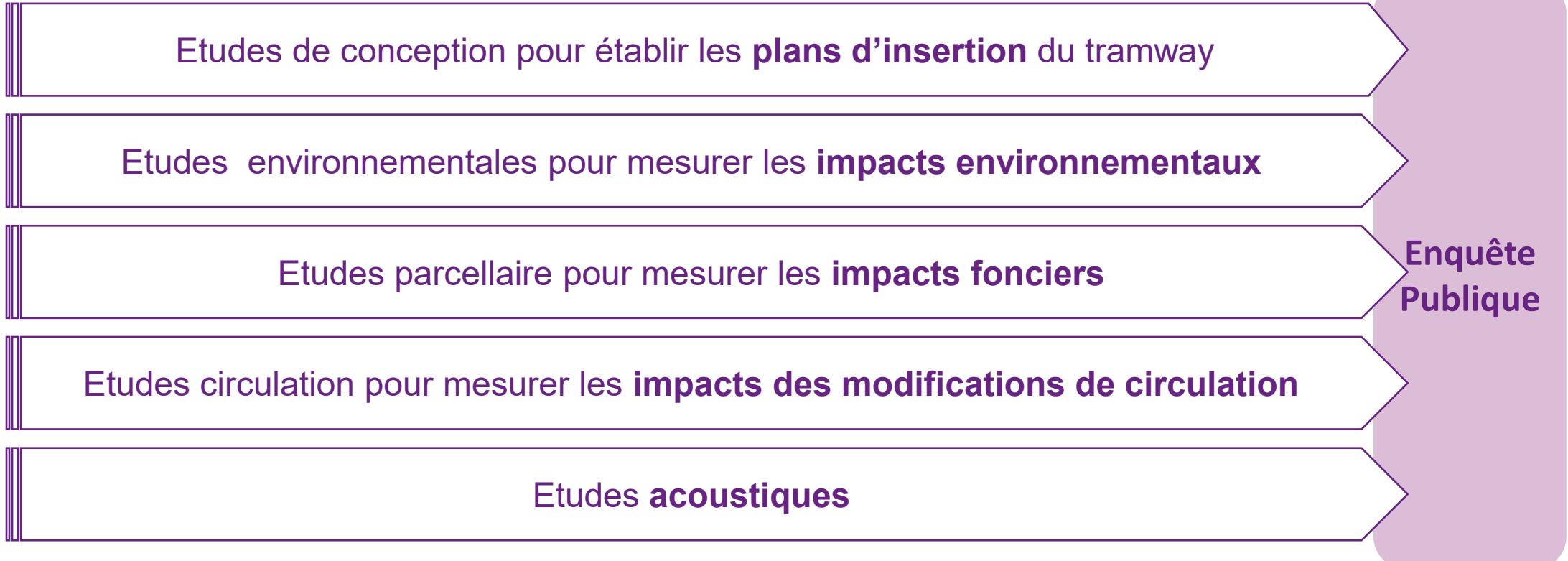
Collecte de données  
Eté 2025 – Nov. 2025



Analyse et partage  
avec les partenaires  
Nov. 2025 - Mars 2026



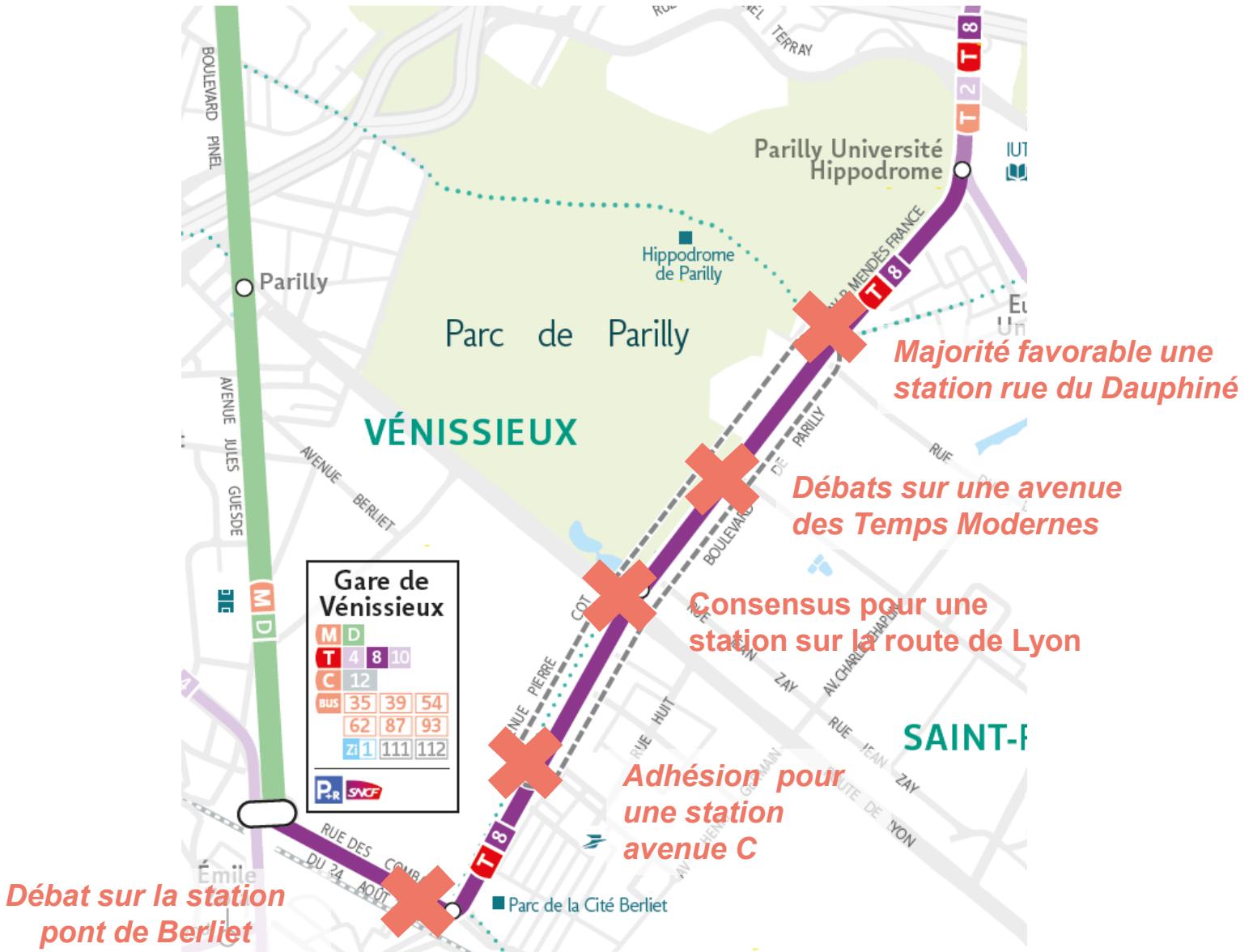
Ajustement et partage  
avec le public  
Avril 2026 – Déc. 2026



# Les enjeux par secteur

AMO Concertation de SYTRAL Mobilités

# Le secteur Sud : Gare de Vénissieux à Université



# Le secteur Sud : Gare de Vénissieux à Université



## Gare de Vénissieux – Rue des Combats – Rue Pierre Cot

- **Un positionnement du terminus questionné**
- Des attentes sur la **reconfiguration de la gare de Vénissieux** pour améliorer les connexions et l'accessibilité
- Un sentiment d'**insécurité**
- Des attentes sur les **stationnements**
- Des attentes sur la **sécurisation des cheminements piétons et cycles** sur la rue des Combats et aux abords du Pont Berliet et de la route de Lyon



**Illustration gare de Vénissieux**, présentée à titre indicatif. L'insertion du T8 et l'aménagement de l'espace public sur ce secteur pourront différer des principes illustrés ici.

# Le secteur Sud : Gare de Vénissieux à Université



## Parc de Parilly - Université

- Prévoir des aménagements compatibles avec :
  - les **grands événements de l'hippodrome**
  - le **bon fonctionnement de la caserne**
  - des **circulations et des connexions faciles** sur le secteur Université
- Un enjeu de **sécurisation des trottoirs**
- Des **débats pour l'usage de la voie verte du parc de Parilly** sur la partie sud, et une attente de **nouveaux aménagements sur la partie centrale et d'amélioration pour la partie nord**
- Des demandes d'**aménagements cycle** aux abords de l'université : station Vélo-v, stationnements



**Illustrations Parc de Parilly et Université Lyon 2, présentées à titre indicatif.**  
L'insertion du T8 et l'aménagement de l'espace public sur ces secteurs pourront différer des principes illustrés ici.

# Le secteur Nord : Lycée Jean Paul Sartre à la Soie

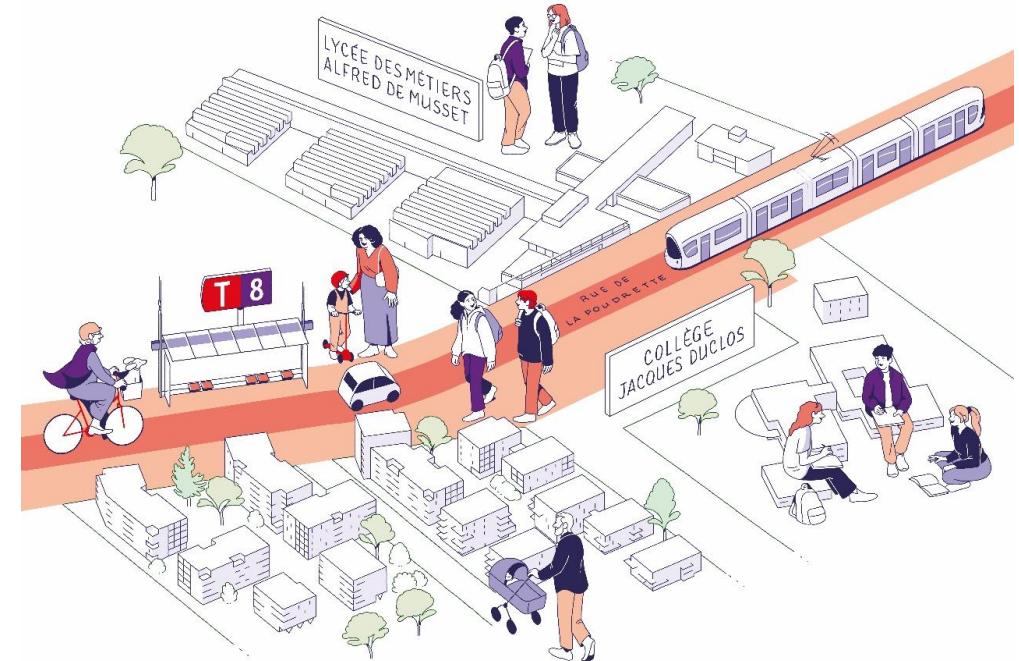


# Le secteur Nord : Lycée Jean Paul Sartre à la Soie



## Sur l'ensemble du secteur

- Les **impacts sur le plan de circulation** : mises à sens unique de l'avenue Pierre Brossolette et de la rue de la Poudrette ; circulation aux carrefours
- La demande de conservation **des stationnements** et des attentes des professionnels de santé et commerçants concernant les **places de livraison / places PMR**
- Une demande de **sécurisation des déplacements à vélo**
- **Végétaliser** la rue de la Poudrette et sauvegarder les **arbres** sur l'avenue Pierre Brossolette
- Des inquiétudes exprimées sur les **nuisances sonores / vibrations**
- Des inquiétudes sur les **impacts fonciers**



**Illustration rue de la Poudrette**, présentée à titre indicatif. L'insertion du T8 et l'aménagement de l'espace public sur ce secteur pourront différer des principes illustrés ici.

# Le secteur Nord : Lycée Jean Paul Sartre à la Soie



## Terraillon – Route de Genas

- Des attentes sur le projet de réaménagement de la place Jean Moulin et de l'insertion du T8
- Une correspondance avec TB12 / BHNS route de Genas appréciée



## La Soie

- Un **positionnement du terminus** qui a fait débat
- Une augmentation du nombre de flux nécessitant une **adaptation des autres lignes desservies, de la capacité du parking-relais et une sécurisation des traversées de l'avenue des Canuts**



**Illustration Place Jean Moulin et Route de Genas**, présentées à titre indicatif. L'insertion du T8 et l'aménagement de l'espace public sur ces secteurs pourront différer des principes illustrés ici.

# Temps de questions - réponses



Suivez l'actu !

[sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)

**SYTRAL**  
MOBILITÉS

# Les règles de prise de parole



**Votre micro est coupé par défaut**



**Utilisez l'espace de Questions/Réponses**  
pour poser des questions



**Un temps d'échange est proposé**  
**à partir de l'espace Questions/Réponses**  
toutes les questions et avis seront intéressants à partager !

# Conclusion

# Comment les suites du projet vont se décider ?

## Calendrier prévisionnel



S'informer sur le projet et déposer un avis jusqu'à demain (10 oct.) :  
**[sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)**

Contacter la chargée de relation riverains Aline Morand :  
**[t8-contact@sytral.fr](mailto:t8-contact@sytral.fr)**

Contacter les garants de la CNDP :  
**[jean-luc.campagne@garant-cndp.fr](mailto:jean-luc.campagne@garant-cndp.fr)**  
**[valerie.dejour@garant-cndp.fr](mailto:valerie.dejour@garant-cndp.fr)**

Construisons ensemble le tramway **T 8** !



Suivez l'actu !

**[sytral-mobilites.fr/t8](http://sytral-mobilites.fr/t8)**

**SYTRAL**  
MOBILITÉS